



Restauration scolaire :

A compter du lundi 22 juin 2020, le service de restauration scolaire sera assuré normalement.

Des repas chauds seront servis dans les restaurants scolaires, par groupe classe, en respectant les règles de distanciation physique et en limitant les brassages.

Vous aviez souscrit un forfait :

- Votre enfant **mange au restaurant** à partir du 22 juin : les forfaits seront de nouveau applicables et facturés.
- Votre enfant **ne mangera pas au restaurant** : vous devez mettre fin à votre forfait en prévenant nos services par mail : elodie.louis@mondeville.fr ou Elodie Louis au 07 85 98 64 03, **avant le 19 juin 2020**.

Dans le cas contraire, le forfait sera facturé.

Votre enfant mange au restaurant scolaire (au ticket) :

Pour la semaine, vous devez prévenir le service avant le jeudi qui précède.